



Contrat Local de Santé (CLS) du territoire messin

Comité de pilotage préfigurateur

9 décembre 2016

OUVERTURE DE SÉANCE

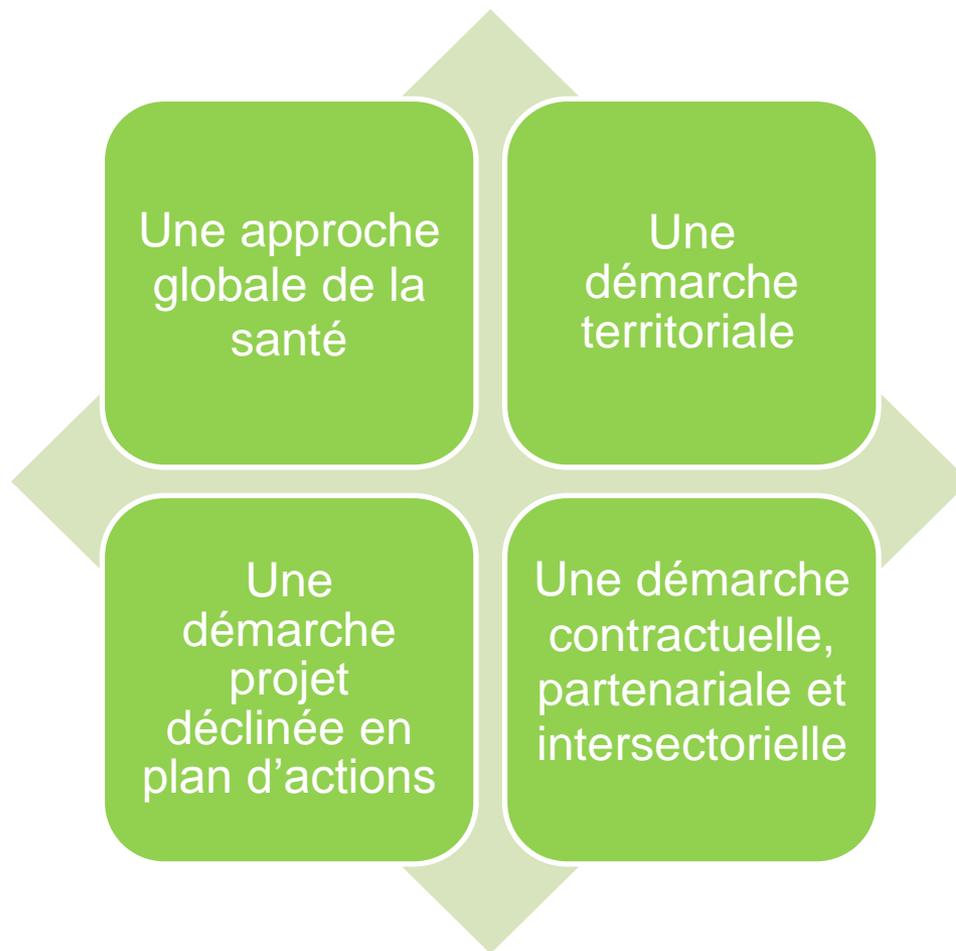
- Mme Catherine MOREL, Conseillère Municipale de la Ville de Metz, déléguée à la santé, prévention des risques sanitaires et développement social
- M. Michel MULIC, Délégué Territorial de Moselle de l'ARS Grand Est

ORDRE DU JOUR

- 1- Le Contrat Local de Santé : définition et démarche
- 2- Les priorités pressenties au regard du diagnostic
- 3- La proposition d'organisation et de calendrier de travail

Le CLS : définition et démarche

Le Contrat Local de Santé, c'est quoi ?



Les enjeux du Contrat Local de Santé

- Fédérer les acteurs et les décideurs autour de grandes priorités d'actions
- Orienter, réorienter des actions ciblant en priorité les publics vulnérables et à risques, expérimenter de nouvelles actions
- Favoriser les partenariats, coordonner les acteurs et articuler les politiques publiques
- Améliorer la visibilité des enjeux de santé au niveau local



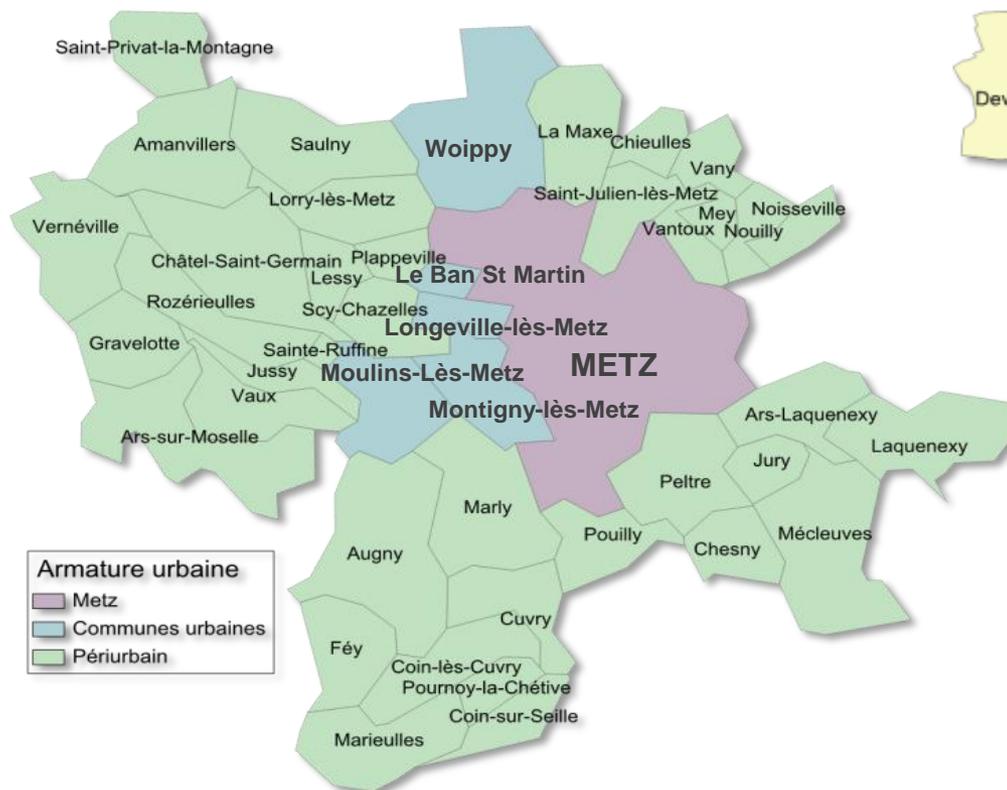
- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé
- Favoriser des parcours de santé cohérents à l'échelle locale

Le territoire messin et sa population

- **Un positionnement stratégique** au cœur du sillon lorrain et de la Région Grand Est
- **Une agglomération Metz Métropole de 221 800 habitants** (INSEE 2013)
 - de taille comparable * aux EPCI de Nancy, Reims et Mulhouse pour la Région Grand Est ou bien Dijon, Orléans, Caen, Angers, Tours, Clermont, Limoges et Nîmes
 - 1/5^e de la population de Moselle ; 35 % de la population du sillon lorrain
 - 27 400 habitants dans les quartiers prioritaires politique de la ville (INSEE 2012)
- **118 600 habitants à Metz** (INSEE 2013) répartis dans 12 quartiers qui présentent de fortes spécialisations en termes d'âges, de catégories socio-professionnelles et de revenus
- La structure des âges de la population de l'agglomération et de Metz est comparable à l'EPCI de Mulhouse notamment chez les moins de 25 ans ; la part des personnes âgées de 65 ans et plus est comparable à l'ECPI de Nancy
- La représentation des catégories socio-professionnelles au sein de l'agglomération et de Metz est proche de la moyenne de la France Métropolitaine et correspond à ce que l'on observe classiquement dans les espaces à dominante urbaine
- La part d'ouvriers habitants l'agglomération (20%) est supérieure à l'EPCI de Nancy (17%), comparable à l'EPCI Strasbourg (21%) et inférieure aux EPCI de Reims (23%) et Mulhouse (30%).

*population comprise entre 200 000 et 300 000 habitants avec une ville centre de plus de 100 000 habitants

Metz Métropole : un ensemble divers de 44 communes



Metz : un espace urbain de 12 quartiers



Les étapes du CLS

En amont du lancement du CLS

Juin 2015 à déc. 2016

Etape 1 – Diagnostic local de santé

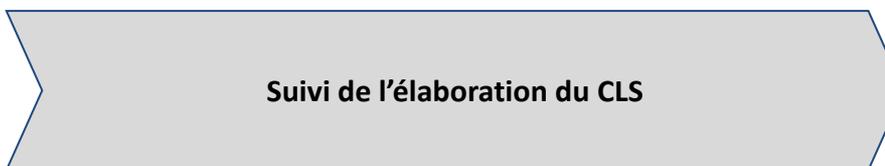


Décembre 2016 à juin 2017

Etape 2 – Elaboration du CLS

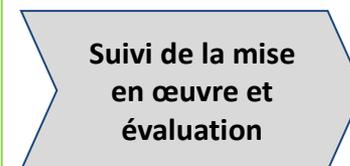
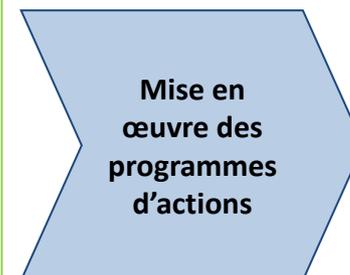


Pilotage



2017 à 2019

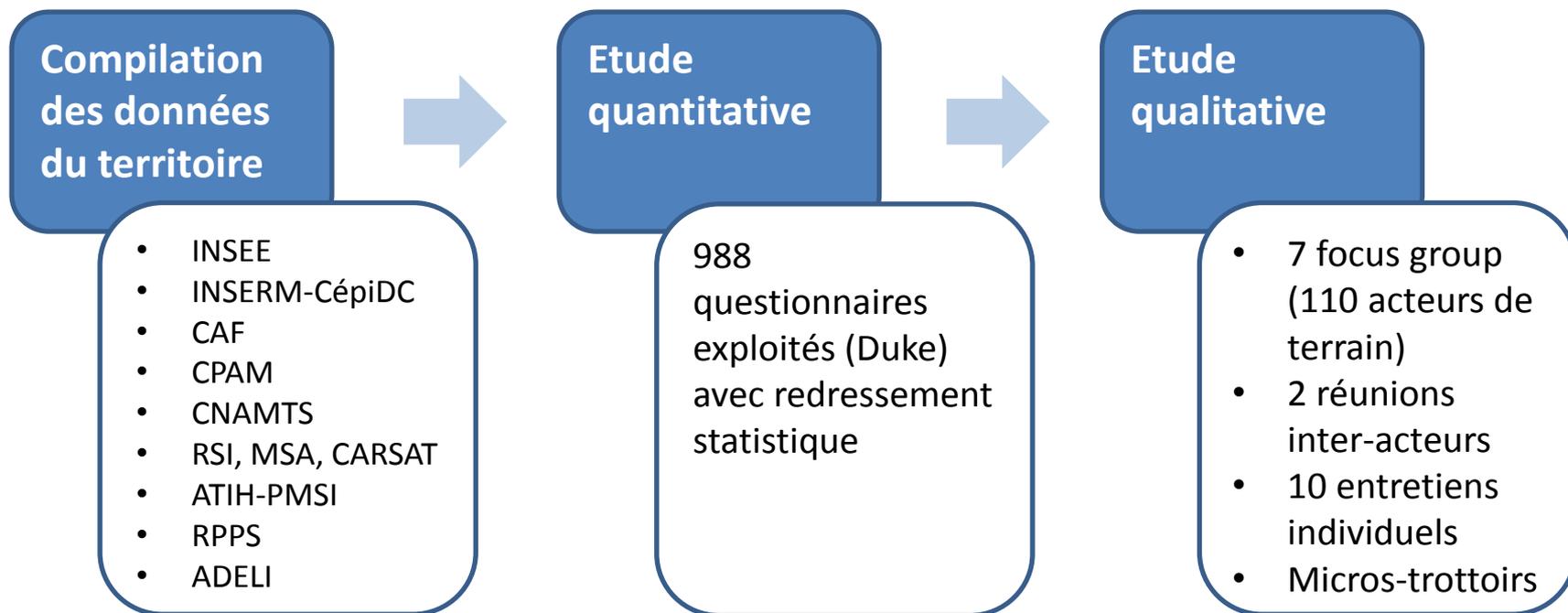
Etape 3 – Mise en œuvre du CLS



Etape 1 : Le diagnostic local de santé

Méthodologie

- Diagnostic réalisé par l'Observatoire Régional de la Santé et des Affaires Sociales de Lorraine de juillet 2015 à juin 2016, cofinancé par la Ville de Metz, l'ARS et le Conseil Régional Grand Est.
- Complété par une démarche qualitative menée par l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé de Lorraine d'octobre à décembre 2016.



Les priorités pressenties au regard du diagnostic

Les atouts du territoire issus du diagnostic

- **Une population jeune** : 30% de moins de 25 ans, avec un niveau d'étude supérieur à la moyenne française
- **Un cadre de vie agréable** :
 - 5^{ème} ville la plus verte de France (palmarès Unep), 45m² d'espaces verts/hab (31m² en moyenne pour les 50 plus grandes villes de France),
 - promotion d'un urbanisme soucieux de l'environnement (Agenda 21), qualité de l'air satisfaisant 2/3 de l'année, une bonne qualité de l'eau
 - 88 aires de jeux, une centaine de terrains de sports et divers équipements sportifs
 - Logement : un Parc Privé Potentiellement Indigne inférieur à l'échelle du département
 - Metz fait partie des 10 villes de France où il fait bon vivre et bien vieillir (enquête Notre Temps 2015)
- **Une offre hospitalière performante, diversifiée, d'envergure régionale**
- **Une densité de professionnels de santé favorable** au regard des références régionales et nationales
- Des dispositifs de santé publique en accès universel et gratuit
- **Un maillage médico-social thématique et territorial ressenti comme bon** par les acteurs de terrain
- 88% des personnes interrogées pensent que leur santé est bonne ou très bonne

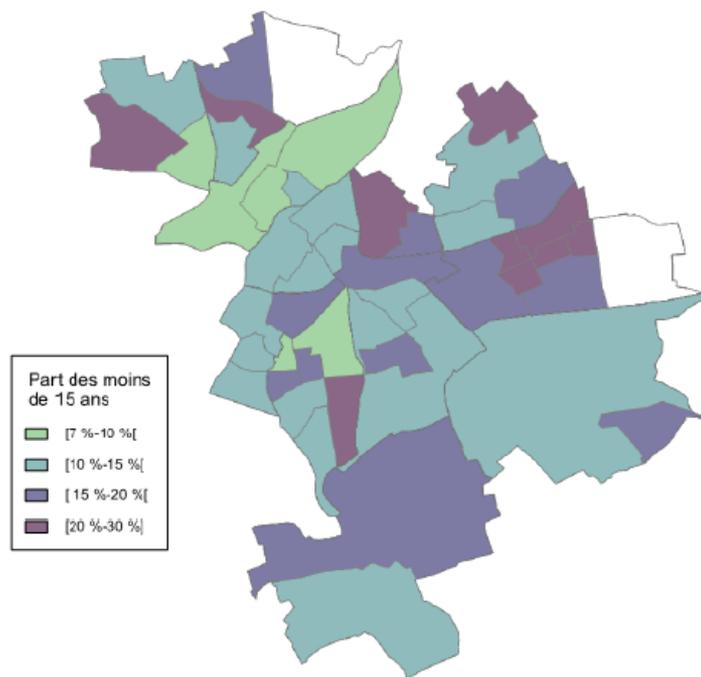
Les points de vigilance issus du diagnostic

- **Le vieillissement de la population** : 42% de plus de 45 ans
- Des profils socio-démographiques diversifiés et marqués par une **forte différenciation territoriale**
- Une **répartition** des médecins et professionnels de santé **inégaie sur le territoire**
- Une qualité de l'air potentiellement irritante pour les populations sensibles : 25 jours en procédure d'information/recommandations ou alerte pour les taux de poussières fines PM₁₀, risque allergique « élevé » ou « très élevé » pendant 7 semaines au printemps 2015
- **Des indicateurs en matière d'état de santé et de comportements défavorables**
- **Des surmortalités observées** dans les espaces urbains et plus particulièrement chez les femmes
- 20% de la population présentent une maladie chronique enregistrée en ALD : diabète, MCV, tumeurs, affections psychiatriques (conforme aux moyennes régionales et nationales)
- Le nombre d'admission en ALD Alzheimer et autres affections dégénératives en augmentation régulière depuis 2005

Les points de vigilance issus du diagnostic

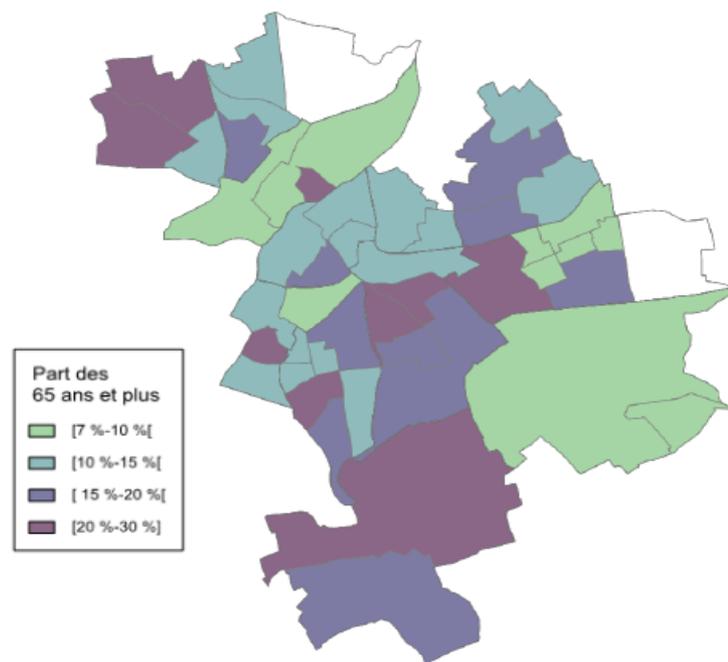
Différenciations territoriales

Les jeunes dans les quartiers messins en 2011



Source : Insee, RR 2011.

Les seniors dans les quartiers messins en 2011



Source : Insee, RR 2011.

Les points de vigilance issus du diagnostic

Différenciations territoriales

Revenus et taux de pauvreté en 2012

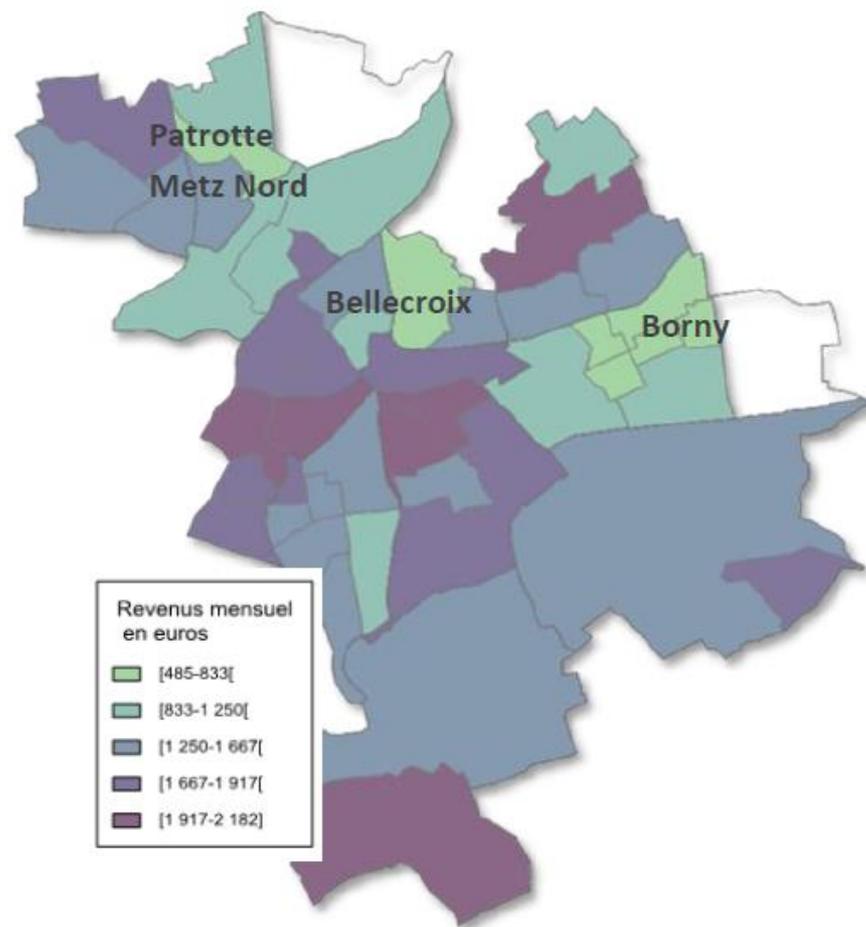
	Médiane revenu par UC(1) mensuel	Tx de pauvreté(2)
Metz	1 522 €	21,0 %
Metz Métropole	1 650 €	16,4 %
Grand Nancy	1 664 €	16,4 %
Lorraine	1 604 €	14,6 %
France métrop.	1 649 €	14,3 %

1. Ce système de pondération attribue un coefficient à chaque membre du ménage et permet de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

2. Le seuil du taux de pauvreté s'établit à 60 % du niveau de vie médian.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal

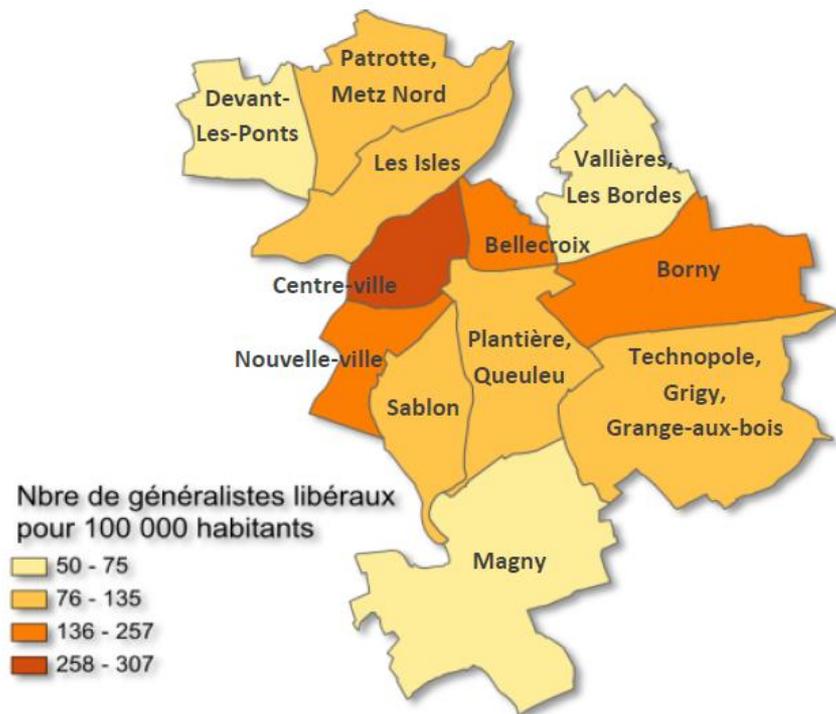
Les revenus dans les quartiers messins en 2011



Les points de vigilance issus du diagnostic

Différenciations territoriales

Densités de médecins généralistes libéraux par quartier de Metz (2014)



Source : INSEE RR 2012, base équipements 2014 – réalisation ORSAS-Lorraine

Densités de médecins spécialistes libéraux par quartier de Metz en 2014



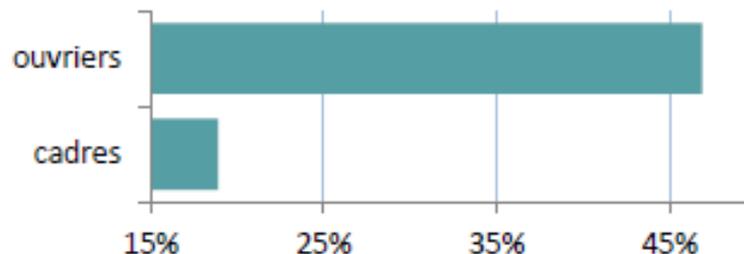
Source : INSEE RP 2012, base équipements 2014 – réalisation ORSAS-Lorraine

Les points de vigilance issus du diagnostic

Etat de santé et comportements

Résultats 2011-2014 de l'étude EVREST portant sur un échantillon de 1 163 salariés du territoire de Metz Métropole :

- 50% des salariés en surcharge pondérale et 18% obèses
- 48% des femmes et 55% des hommes déclarent pratiquer une activité physique régulière
- 37% des salariés se déclarent fumeurs (gradient CSP +++)



- Données du Centre d'Examen de Santé : chez les 16-44 ans, 44% des hommes et 31% des femmes sont fumeurs, des proportions qui n'ont pas diminué significativement depuis 2010
- Données PMI : 15% des enfants de grande section de maternelle en surpoids

Les points de vigilance issus du diagnostic

Surmortalités

Mortalité générale :

- Les *espaces urbains* connaissent une surmortalité par rapport à la France métropolitaine, comparable au taux pour la Lorraine
- A Metz, la mortalité *chez les femmes* entre 2008 et 2012 est supérieure de 14% à la mortalité féminine observée en France, qui est également plus élevée en Lorraine

Mortalité prématurée (avant 65 ans) :

- A Metz, comme en Lorraine, la mortalité prématurée est de 5% supérieur au taux français en 2012
- La mortalité prématurée est plus importante dans les *espaces urbains*
- 44% de ces décès pourraient être évités en intervenant sur les comportements individuels ou le système de soins

Cancers :

- La mortalité par cancers est supérieur au niveau national, mais moins importante qu'en Lorraine
- La surmortalité associée aux cancers s'exprime essentiellement dans *les communes urbaines* et *chez les femmes* résidant les communes urbaines
- Les cancers de la trachée, des bronches et du poumon sont la 1^{ère} cause de mortalité par cancer

Les points de vigilance issus du diagnostic

Surmortalités

Maladies cardiovasculaires :

- Mortalité sur Metz supérieure au niveau national, mais inférieur au niveau de la Lorraine
- *Surmortalité féminine* à Metz et en Lorraine par rapport à la France, particulièrement pour *les maladies vasculaires cérébrales*, avec une situation plus défavorable pour les *communes urbaines*

Maladies respiratoires :

- Mortalité plus importante qu'à l'échelle nationale, comparable au taux pour la Lorraine
- En particulier pour la BPCO, sans différenciation territoriale

Diabète :

- Mortalité plus importante qu'à l'échelle nationale, en particulier sur Metz, mais comparable à la Lorraine

Santé mentale :

- A Metz, le taux de mortalité par suicide *chez les femmes* est 50% supérieur au taux moyen observé en France et en Lorraine.

Démarche qualitative de l'IREPS Lorraine

Les thématiques prioritaires qui se détachent :

- Les équipements
- La mobilité et les transports
- Le climat social
- L'accès aux soins
- La nutrition
- Le travail partenarial

Les cinq priorités pressenties du contrat local de santé



Priorité 1 :

Démarrer la vie en bonne santé

- **Thématiques :**

- Pour les femmes : grossesse et périnatalité

- Pour les enfants : nutrition, activité physique, hygiène de vie, santé bucco-dentaire, addictions (écrans), troubles du langage

- Pour les jeunes : nutrition, activité physique, santé sexuelle et vie affective, addictions, risques auditifs, accès aux droits et aux soins, santé mentale

- **Public cible :** femmes, enfants (0 – 11 ans), jeunes (12 – 25 ans), parents avec comme public prioritaire les enfants des QPV et les familles monoparentales

- **Ressources :** Ecoles, périscolaires, services de la ville, PMI, actions familles des centres sociaux, réseaux de santé, etc.

Priorité 2 :

Prévenir et accompagner les maladies chroniques

- **Thématiques** : surpoids et obésité, cancers, maladies cardio-vasculaires, maladies respiratoires et diabète
→ Facteurs de risques communs : malnutrition, manque d'activité physique et tabagisme
- **Leviers d'action** : actions sur les aptitudes individuelles, dépistages, éducation thérapeutique du patient
- **Public cible** : enfants (surpoids et obésité), adultes et séniors
- **Ressources** : réseau territorial de santé, dispositifs de la CPAM, du RLAM, du Centre d'Examen de Santé, des associations, etc.

Priorité 3 :

Promouvoir le bien-être psychique

- **Thématiques** : promotion de la santé mentale et inclusion, amélioration de la prise en charge, collaboration entre acteurs, prévention de l'isolement social, prévention du suicide, addictions, soutien des compétences psychosociales et des actions parentales
- **Public cible** : jeunes, étudiants et parents, femmes, personnes en situation de vulnérabilité, séniors
- **Ressources** : Conseil Local de Santé Mentale, étude sur la santé mentale à Metz prévue en 2017

Priorité 4 :

Offrir / construire un cadre de vie sain

- **Thématiques :**

- Cadre de vie agréable et sain : qualité de l'air extérieur, ville verte et développement durable

- Promotion des mobilités douces

- Conditions de vie dans l'habitat améliorées : qualité de l'air intérieur, éco-gestes, précarité énergétique

- **Public cible** : enfants, femmes enceintes, séniors, habitants QPV

- **Ressources** : Plan Régional de Santé Environnement, Agenda 21, programmes de l'agglomération, acteurs locaux, etc.

Priorité 5 :

Organiser les parcours de santé et l'accès aux soins

- **Thématiques :**

- Coordination et développement des réseaux

- Visibilité des dispositifs

- Amélioration de l'accès aux soins

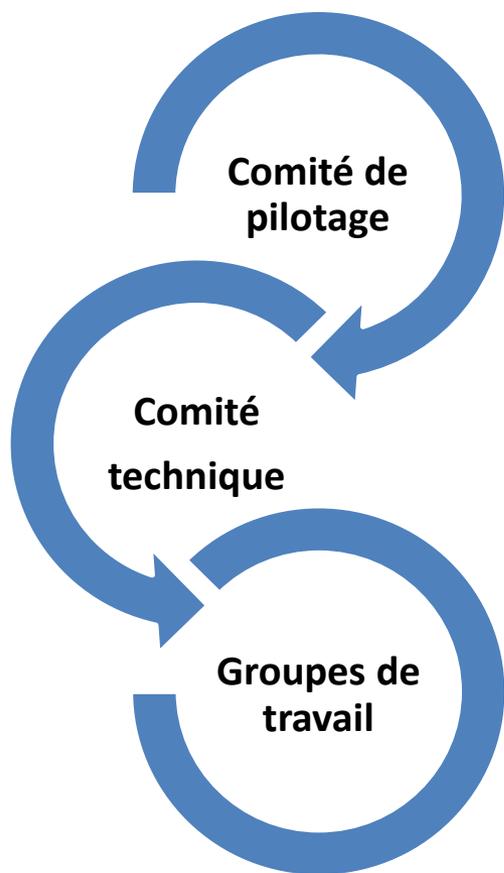
- Accompagnement des publics

- **Public cible** : tous publics, population en situation de vulnérabilité, séniors

- **Ressources** : réseau territorial de santé, filières, CLSM, Metz Mutuelle Santé, dispositifs CPAM, acteurs locaux, etc.

La proposition d'organisation et de calendrier de travail

Le pilotage de la démarche



3 grands principes :

La participation des habitants

La coordination des acteurs

La lisibilité et la visibilité des dispositifs

Un accompagnement méthodologique des acteurs de terrain sur le montage et l'évaluation d'actions

Le calendrier de travail

Elaboration CLS

9 Décembre 2016 :

Comité de pilotage pour proposer des priorités à décliner en axes stratégiques

Décembre 2016 :

Signature d'une lettre de cadrage Ville de Metz – ARS Grand Est

De janvier à mai 2017 :

Groupes de travail pour définir des objectifs opérationnels et des actions budgétisées

Signature accord cadre

Mars 2017 :

Comité de pilotage pour signature d'un accord cadre

Présentation des objectifs opérationnels

De mars à mai 2017 :

Etude des modalités de financement et arbitrage

Signature CLS

Juin 2017 :

Comité de pilotage pour signature du contrat

Présentation du calendrier de mise en œuvre et lancement du plan d'actions

Contacts

Référents techniques pour les partenaires :

- Jérôme BEGUINET, Chargé de mission santé à la DT57 de l'ARS :
jerome.beguinet@ars.sante.fr – 03 87 37 56 10
- Coralie LEMOINE, Chargée de mission santé de la Ville de Metz :
clemoine@mairie-metz.fr – 03 87 55 54 25